

# *Sur les sentiers du* **partage des profits**

Rapport annuel 2013 du  
Régime de partage des profits  
de l'Association des marchands  
Canadian Tire



PARTAGEdes**PROFITS**



# Table des matières

1

## Mot de bienvenue

Un message du directeur du Régime de partage des profits

2

## Votre feuille de route du Régime de partage des profits

4

## Rendement des fonds

- Fonds d'actions Canadian Tire
- Fonds BlackRock audacieux
- Fonds BlackRock modéré
- Fonds BlackRock prudent
- Fonds du marché monétaire de la Sun Life

11

## À propos du Régime de partage des profits

- Vous désirez effectuer un retrait?
- L'équipe du Régime de partage des profits
- Pour en savoir davantage



Renseignements sur le rapport : le présent rapport annuel et guide fournit un résumé de l'information sur le Régime de partage des profits et sur son rendement pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2013. Tous les efforts ont été déployés pour assurer l'exactitude des renseignements qu'il contient. En cas de divergence entre l'information fournie dans la présente publication et les documents officiels du régime, ces derniers auront préférence en tout temps.



# Mot de bienvenue

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel de 2013 du Régime de partage des profits de l'Association des marchands Canadian Tire.

Une fois encore, la Société Canadian Tire Limitée et le Régime de partage des profits ont tous deux connu une très bonne année. Grâce à l'engagement envers l'entreprise et à la participation de tous, l'actif de notre régime dépassait les 560 millions de dollars au 31 décembre 2013!

Nous voulions donc célébrer notre réussite - ainsi que votre dévouement en tant qu'employé de magasin - et exprimer notre fierté d'être Canadiens! En feuilletant le présent document, vous parcourrez toutes les provinces et deux territoires tout en découvrant le régime et le rendement de vos options de placement.

En plus de l'information sur le Régime de partage des profits contenue dans ce rapport, jetez un coup d'œil aux autres ressources présentées en quatrième de couverture. Vous devriez vous adresser à votre marchand si vous avez des questions sur le régime, si vous désirez obtenir des conseils et si vous avez des suggestions pour faire fructifier le régime. Plus vous êtes renseigné sur le Régime de partage des profits, plus vous pouvez bonifier le régime et faire fructifier votre épargne!

Au nom du comité du Régime de partage des profits, je veux remercier chaque employé de Canadian Tire pour son apport à son magasin. Je tiens également à remercier notre équipe du Régime de partage des profits (reportez-vous à la page 12 pour obtenir la liste complète des membres de l'équipe) de gérer et d'appuyer le Régime de partage des profits.

Je lève mon verre à notre 42<sup>e</sup> année de partage des profits et je vous souhaite une très bonne année 2014!

Jean Dumas  
*Directeur, comité du Régime de partage des profits*



# Votre feuille de route du Régime de partage des profits

Parcourez notre feuille de route et vous aurez en main l'information qui vous aidera à atteindre vos objectifs d'épargne grâce au régime.



## Contribuez à augmenter les profits de votre magasin

- Offrez un excellent service à la clientèle.
- Assurez-vous que les prix affichés pour les produits sont exacts.
- Contribuez à prévenir le vol.



## Recevez une prime d'accroissement

Vous pourriez être admissible\* à une prime d'accroissement si vous :

- avez travaillé au moins 1 000 heures en 2013; et
- travaillez dans le même magasin le 1<sup>er</sup> mai 2014.

Ouvrez une session dans le site masunlife.ca au mois de juin pour :

- connaître le montant de votre prime d'accroissement; et
- investir et faire fructifier le solde de votre compte.

\*Si vous êtes un étudiant ou un employé du centre de service, demandez à votre marchand si vous y êtes admissible.



## Recevez une prime d'épargne

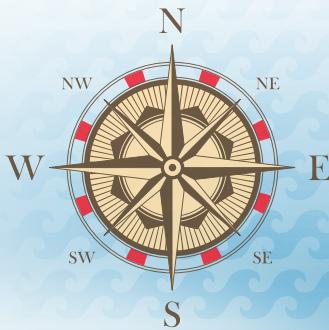
**Vous pourriez être admissible\*\* à une prime d'épargne si vous :**

- travaillez dans le même magasin le 31 décembre 2014; et
- avez reçu une prime d'accroissement en juin 2014.

Ouvrez une session dans le site masunlife.ca au mois de janvier pour :

- connaître le montant de votre prime d'épargne; et
- surveiller vos placements et faire fructifier le solde de votre compte.

\*\*Les primes du régime sont directement liées aux profits. Elles sont donc versées uniquement si votre magasin enregistre des profits.



## Commencez à investir!

- Faites fructifier le solde de votre compte en investissant vos primes.
- Utilisez l'outil de répartition de l'actif (accessible sur le site masunlife.ca) pour déterminer l'option de placement vous convenant le mieux.
- Les règles du régime vous permettent de retirer jusqu'à 500 \$ de votre compte de primes d'épargne pour bénéficier des services d'un conseiller financier.
- Revoyez constamment vos placements après avoir reçu votre prime d'épargne.

**Votre prime d'accroissement vous est accordée par votre marchand, et elle est calculée en fonction des éléments suivants :**

- les profits réalisés par votre magasin pour l'année précédente;
- votre rendement personnel; et
- le nombre de participants au régime pour votre magasin.

**Votre prime d'épargne vous est accordée par la Société Canadian Tire Limitée, et elle est calculée en fonction des éléments suivants :**

- les ventes au détail de votre magasin;
- les résultats financiers de la Société Canadian Tire Limitée;
- la valeur de la prime d'accroissement que vous avez reçue l'année précédente; et
- le nombre de participants au régime pour votre magasin.



Le Régime de partage des profits compte plus de 18 600 participants partout au pays!



14 866 participants dont l'anglais est la langue maternelle  
3 753 participants dont le français est la langue maternelle

# Rendement des fonds : retour sur 2013



4

## LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST EN CHIFFRES

- Population : 43 537
- Nombre de magasins participant au Régime de partage des profits : 1
- Nombre de participants au Régime de partage des profits : 37

En général, 2013 a été une année exceptionnelle pour les marchés boursiers, ce qui signifie que les fonds contenant des actions, comme le Fonds d'actions Canadian Tire et les trois fonds BlackRock (cycle de vie), ont connu un bon rendement.

### Voici quelques faits saillants :

- Les actions américaines ont connu un rendement supérieur à 40 % comparativement au rendement de 13,5 % en 2012.
- Le rendement des actions canadiennes et internationales a aussi augmenté de façon significative, enregistrant un rendement excédant largement les 10 %.
- Le rendement des obligations a été négatif en 2013, ce qui n'était pas arrivé depuis de nombreuses années.

*Source des données : Univers de performance des fonds communs des gestionnaires de caisses de retraite de Morneau Shepell.*



Montant total d'argent dans le Régime de partage des profits (c.-à-d. l'actif du régime) : Plus de 560 millions de dollars



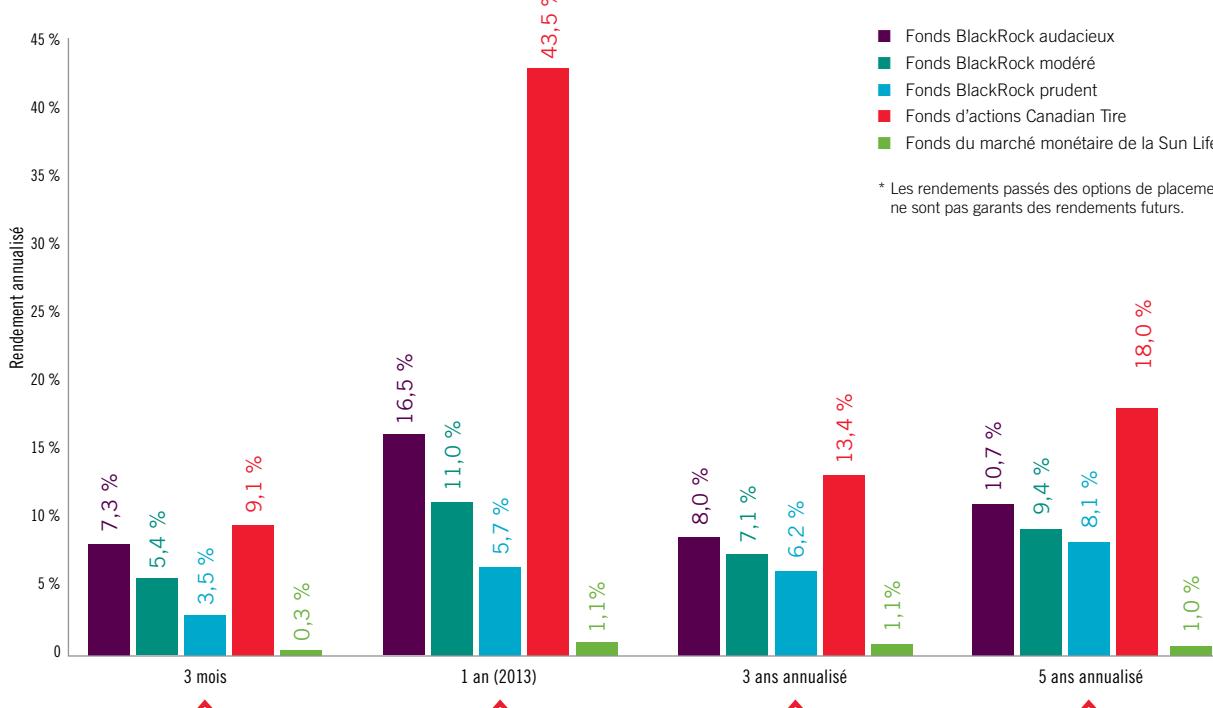
Plusieurs options de placement du régime ont enregistré en 2013 un rendement annuel nettement supérieur à celui de 2012 (voir le graphique Rendement annuel à la page 5).



# Rendement de vos options de placement

au cours des cinq dernières années\*

Information au 31 décembre 2013



À la fin de 2013, les marchés ont repris du poil de la bête, et la majorité des principaux indices boursiers en Amérique du Nord ont récupéré les pertes enregistrées en 2008.

Les rendements annuels de 2013 des trois fonds BlackRock cycle de vie ont été nettement supérieurs à ceux de 2012. Pourquoi? La remontée des actions, alliée à une modeste reprise économique, a contribué à l'augmentation du rendement des placements.

Le rendement sur trois ans a été conforme aux attentes : les fonds qui investissent davantage dans les titres ou les actions (p. ex., fonds BlackRock audacieux) ont connu un meilleur rendement que les fonds qui investissent davantage dans les obligations (p. ex., fonds BlackRock prudent).

Le rendement sur une période de cinq ans s'est amélioré en 2013. Alors que la période de rendement de cinq ans s'éloigne de la crise du crédit de 2008, nous avons constaté une amélioration des résultats des fonds qui investissent davantage dans les actions.



## N'OUBLIEZ PAS!

Les montants indiqués ne tiennent pas compte des frais de gestion des fonds qui seront perçus. Les frais de gestion des fonds servent à couvrir les honoraires des gestionnaires qui surveillent les diverses options de placement du régime et les coûts d'administration associés au régime.

Vous désirez en apprendre davantage sur les frais du régime? Visitez le site Web de la Financière Sun Life, à [masunlife.ca](#).

Vous pouvez également vous rendre à [masunlife.ca](#) pour connaître le rendement de vos options de placement.



# Fonds d'actions Canadian Tire

## Quelle est la composition de ce fonds?

Le fonds est constitué à 100 % d'actions Canadian Tire de catégorie A, ce qui vous permet de posséder une partie de notre entreprise.

## Ce fonds me convient-il?

Posez-vous les questions suivantes :

- Suis-je prêt à accepter que le solde de mon compte fluctue souvent?
- Pourrai-je me passer de cet argent pendant les 15 à 20 prochaines années, ou plus?
- Mon but est-il d'obtenir le meilleur rendement possible, quitte à prendre des risques?

Si vous avez répondu « oui » à ces questions, le Fonds d'actions Canadian Tire pourrait vous convenir!

## Comment puis-je savoir si le fonds offre un bon rendement?

Pour surveiller le rendement du fonds, nous le comparons à un indice de référence, dans ce cas-ci, l'**indice de rendement global S&P/TSX**.

L'indice de rendement global S&P/TSX est l'indice du marché boursier canadien.

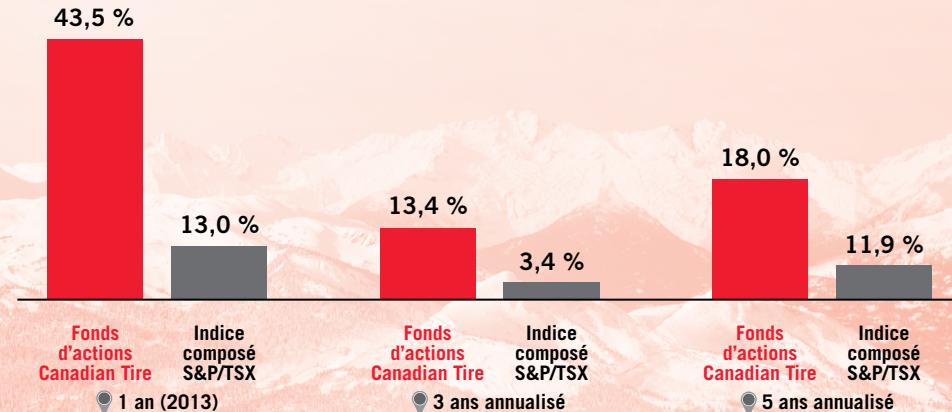
## Quel a été le rendement du fonds en 2013?

L'année 2013 a été bonne pour le Fonds d'actions Canadian Tire, qui a affiché un rendement nettement supérieur à celui de 2012. L'action de Canadian Tire est l'une des actions ayant enregistré le meilleur rendement au Canada. Cette amélioration est attribuable à certains facteurs, dont :

- la reprise économique et de meilleures initiatives liées au climat hivernal qui ont incité les gens à dépenser plus d'argent dans nos magasins;
- la réponse positive des clients à l'égard des nouveaux efforts de présentation des marchandises, en plus du partenariat avec les Jeux Olympiques, du positionnement des produits et d'une campagne de publicité accrocheuse ayant contribué à faire connaître la marque;
- l'accueil favorable de la fiducie de placement immobilier CT REIT, à la suite de son premier appel public à l'épargne en octobre 2013.



## Quel a été le rendement du fonds au cours des dernières années?



### LA COLOMBIE-BRITANNIQUE EN CHIFFRES

- Population : 4 581 978
- Nombre de magasins participant au Régime de partage des profits : 51
- Nombre de participants au Régime de partage des profits : 1 766



# Fonds BlackRock audacieux

## Quelle est la composition de ce fonds?

Ce fonds est composé à 80 % d'actions et à 20 % d'obligations.

## Ce fonds me convient-il?

Posez-vous les questions suivantes :

- Suis-je prêt à accepter que le solde de mon compte fluctue souvent?
- Pourrai-je me passer de cet argent pendant les 10 à 15 prochaines années, ou plus?
- Les fonds cycle de vie me plaisent, mais mon but est-il d'obtenir le rendement le plus élevé possible, quitte à prendre davantage de risques?

Si vous avez répondu « oui » à ces questions, le Fonds BlackRock audacieux pourrait vous convenir!

## Comment puis-je savoir si le fonds offre un bon rendement?

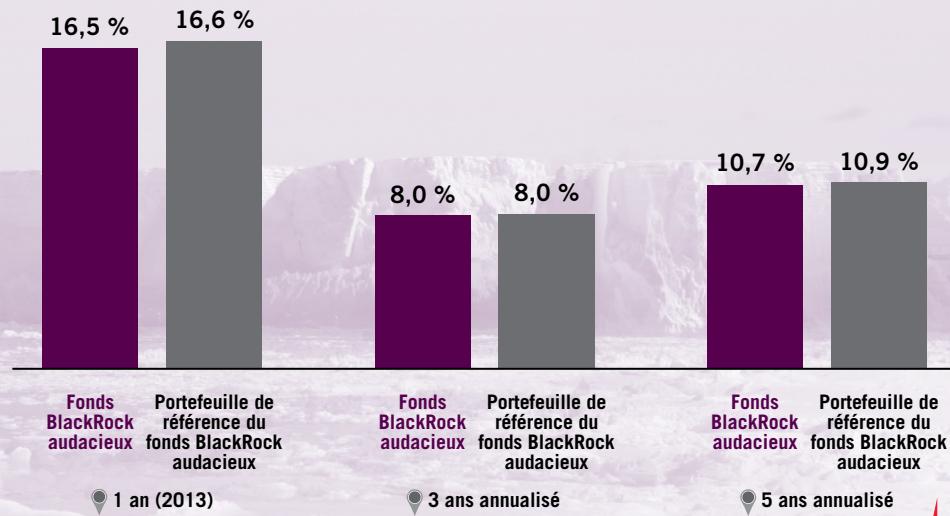
Pour surveiller le rendement du fonds, nous le comparons à un portefeuille de référence, dans ce cas-ci, composé de six indices différents!

## Quel a été le rendement du fonds en 2013?

L'année 2013 a été bonne pour le Fonds BlackRock audacieux, qui a affiché un rendement nettement supérieur à celui de 2012. Cela s'explique principalement par le fait que les marchés boursiers américains et mondiaux ont connu une bonne année! (Ce fonds vise à investir 80 % de son actif dans des actions.)



## Le rendement du fonds a-t-il été bon au cours des dernières années?



### LE YUKON EN CHIFFRES

- Population : 36 700
- Nombre de magasins participant au Régime de partage des profits : 1
- Nombre de participants au Régime de partage des profits : 53



# Fonds BlackRock modéré

## Quelle est la composition de ce fonds?

Ce fonds est composé à 60 % d'actions et à 40 % d'obligations.

## Ce fonds me convient-il?

Posez-vous les questions suivantes :

- Est-ce que je tiens à ce que mon capital (somme investie avant les rendements de placement) reste assez stable?
- Pourrai-je me passer de cet argent pendant les 5 à 10 prochaines années, ou plus?
- Suis-je prêt à investir une partie de mon argent dans des sociétés étrangères?
- Les fonds cycle de vie me plaisent, mais mon but est-il d'obtenir un assez bon rendement sans être obligé de prendre trop de risque?

Si vous avez répondu « oui » à ces questions, le Fonds BlackRock modéré pourrait vous convenir!

## Comment puis-je savoir si le fonds offre un bon rendement?

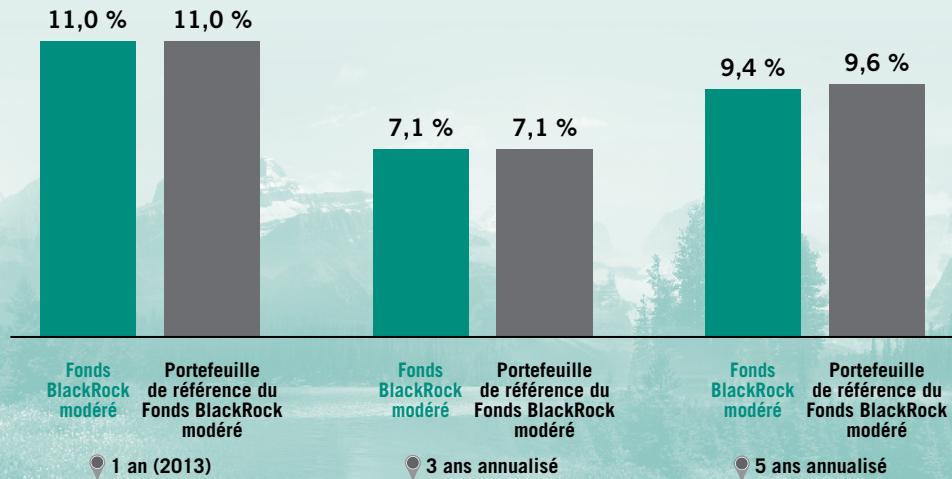
Pour surveiller le rendement du fonds, nous le comparons à un portefeuille de référence, dans ce cas-ci, composé de six indices différents!

## Quel a été le rendement du fonds en 2013?

L'année 2013 a été bonne pour le Fonds BlackRock modéré, qui a affiché un rendement supérieur à celui de 2012. Cela s'explique principalement par le fait que les marchés boursiers mondiaux ont connu une bonne année. (Ce fonds vise à investir 60 % de son actif dans des actions.)



## Le rendement du fonds a-t-il été bon au cours des dernières années?





# Fonds BlackRock prudent

## Quelle est la composition de ce fonds?

Ce fonds est composé à 40 % d'actions et à 60 % d'obligations.

## Ce fonds me convient-il?

Posez-vous les questions suivantes :

- Est-ce que je tiens à ce que le solde de mon compte reste assez stable?
- Pourrai-je me passer de cet argent pendant les 2 à 5 prochaines années, ou plus?
- Les fonds cycle de vie me plaisent, mais mon but est-il de protéger le plus possible l'argent dans mon compte des fluctuations du marché?

Si vous avez répondu « oui » à ces questions, le Fonds BlackRock audacieux pourrait vous convenir!

## Comment puis-je savoir si le fonds offre un bon rendement?

Pour surveiller le rendement du fonds, nous le comparons à un portefeuille de référence, dans ce cas-ci, composé de six indices différents!

## Quel a été le rendement du fonds en 2013?

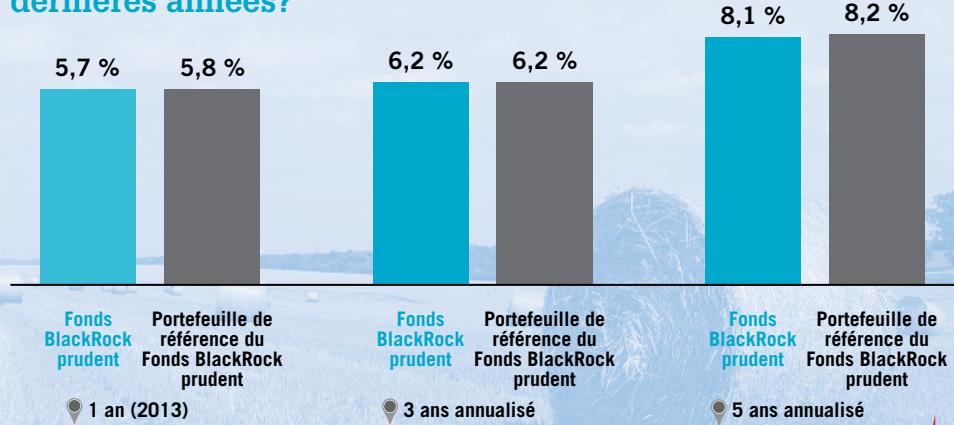
L'année 2013 a été bonne pour le Fonds BlackRock prudent, mais son rendement a été inférieur à celui de 2012. Parmi tous les fonds de placement BlackRock, c'est celui qui comprend le moins d'actions (environ 40 %) et le plus de titres à revenu fixe (environ 60 %). Pour la première fois depuis de nombreuses années, le rendement des obligations a été négatif en 2013. C'est pourquoi ce fonds est le moins risqué, mais aussi celui qui génère un rendement habituellement inférieur aux autres fonds, particulièrement pendant les périodes où le rendement des titres à revenu fixe est inférieur à celui des actions, comme cela a été le cas en 2013.

+5,7 %  
RENDEMENT 2013



+7,1 %  
RENDEMENT 2012

## Le rendement du fonds a-t-il été bon au cours des dernières années?



### LE MANITOBA EN CHIFFRES

- Population : 1 265 015
- Nombre de magasins participant au Régime de partage des profits : 14
- Nombre de participants au Régime de partage des profits : 653

### LA SASKATCHEWAN EN CHIFFRES

- Population : 1 108 303
- Nombre de magasins participant au Régime de partage des profits : 14
- Nombre de participants au Régime de partage des profits : 596



# Fonds du marché monétaire Sun Life

## Quelle est la composition de ce fonds?

Ce fonds est constitué à 100 % de bons du Trésor, d'acceptations bancaires, d'effets de commerce et de liquidités.

## Ce fonds me convient-il?

Posez-vous les questions suivantes :

- Mon but est-il de protéger l'argent dans mon compte?
- Aurai-je besoin de mon argent assez rapidement, peut-être dans un an ou deux?
- Suis-je prêt à accepter un rendement potentiel moins élevé en échange d'une bonne protection de mon capital?

Si vous avez répondu « oui » à ces questions, le Fonds du marché monétaire Sun Life pourrait vous convenir!

## Comment puis-je savoir si le fonds offre un bon rendement?

Pour surveiller le rendement du fonds, nous le comparons à un indice de référence, dans ce cas-ci, à l'indice des bons du Trésor à 91 jours DEX.

*Les bons du Trésor à 91 jours représentent les taux du marché monétaire de trois mois.*

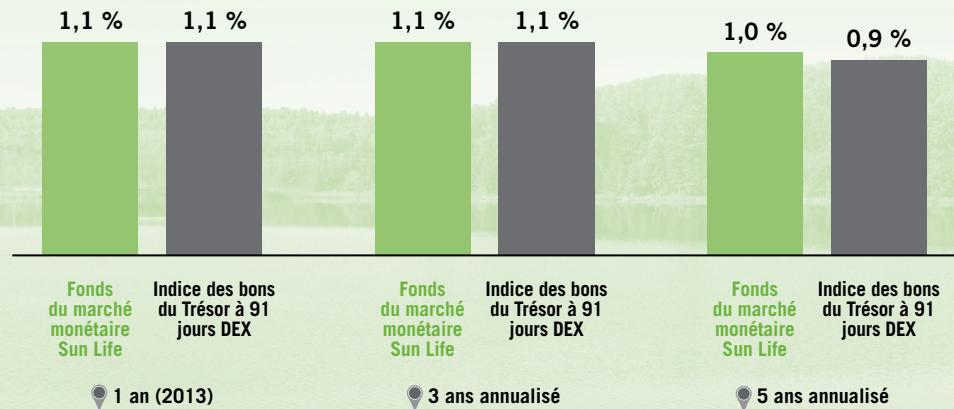
## Quel a été le rendement du fonds en 2013?

Le Fonds du marché monétaire Sun Life a enregistré un faible rendement en 2013 (tout comme en 2012). Cela tient au fait que les taux d'intérêt sont demeurés bas, et ils le resteront jusqu'à ce que l'économie reprenne de la vigueur. De faibles taux d'intérêt entraînent généralement de maigres rendements du marché monétaire.

**+1,1 %**  
RENDEMENT 2013

**+1,1 %**  
RENDEMENT 2012

## Le rendement du fonds a-t-il été bon au cours des dernières années?



10

### L'ONTARIO EN CHIFFRES

- Population : 13 537 994
- Nombre de magasins participant au Régime de partage des profits : 200
- Nombre de participants au Régime de partage des profits : 8 241

# Vous désirez retirer de l'argent?

Nous vous encourageons à investir votre argent dans une ou plusieurs options de placement offertes dans le cadre du régime. Vous pourrez ainsi épargner en vue de votre retraite et d'objectifs futurs. Toutefois, nous comprenons qu'il se pourrait que vous ayez besoin de cet argent rapidement dans des circonstances particulières.

Les règles du régime vous permettent de retirer de l'argent de vos comptes de primes d'accroissement et d'épargne, en fonction des critères ci-dessous.

## Retraits du compte de primes d'accroissement

Afin de veiller à ce que votre épargne soit investie pour votre avenir, vous ne pouvez pas retirer l'argent de votre compte de primes d'accroissement tant que vous travaillez dans votre magasin. Ces fonds peuvent uniquement être retirés si :

- vous cessez de travailler pour Canadian Tire;
- vous prenez votre retraite;
- vous devenez un marchand Canadian Tire; ou
- vous devenez membre du personnel de la Société Canadian Tire.

## Retraits du compte de primes d'épargne

Vous pouvez retirer de l'argent de votre compte de primes d'épargne en tout temps, jusqu'à concurrence d'un montant égal à la moitié de votre prime d'épargne de l'année en cours. Par exemple, si vous avez reçu une prime d'épargne de 1 000 \$ en janvier 2014, vous pouvez retirer jusqu'à 500 \$ durant l'année.

## Retraits autorisés (critères)

Voici d'autres raisons pour lesquelles vous pouvez effectuer un retrait :

- acheter une maison ou rembourser votre hypothèque;
- payer des frais d'études postsecondaires;
- acheter un ordinateur pour des études postsecondaires (jusqu'à concurrence de 1 500 \$);
- financer une formation ou des études en vertu du Régime d'encouragement à l'éducation permanente;
- payer les honoraires d'un conseiller financier (jusqu'à 500 \$).

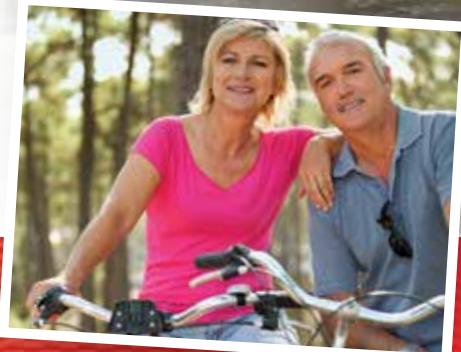
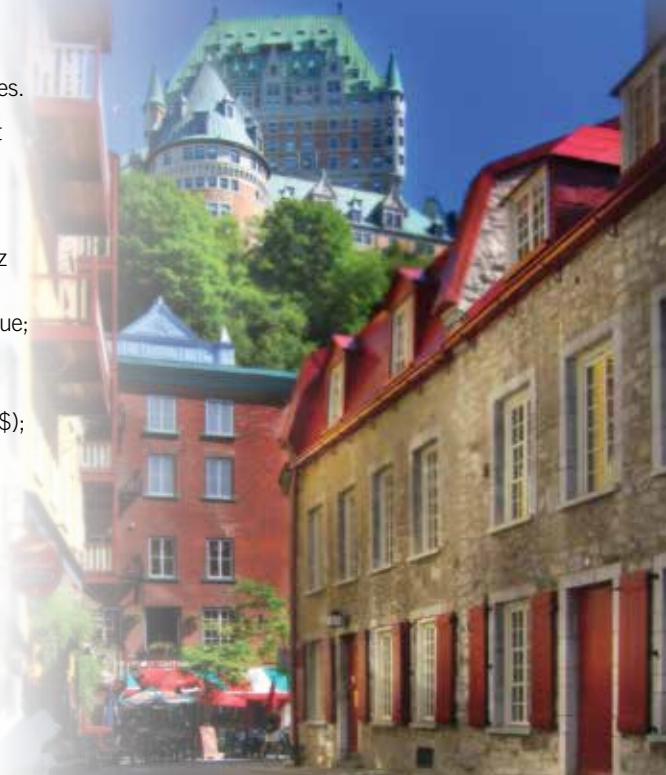
Vous pouvez également retirer jusqu'à 50 % de votre prime d'épargne de l'année en cours sans raison précise.

## Si vous désirez effectuer un retrait...

Vous devrez remplir un formulaire prévu à cette fin\*.

- Demandez à votre marchand de vous en fournir un.
- Remplissez-le et retournez-le à la Financière Sun Life.

\*Remarque : Des frais d'administration de 25 \$ sont exigés.

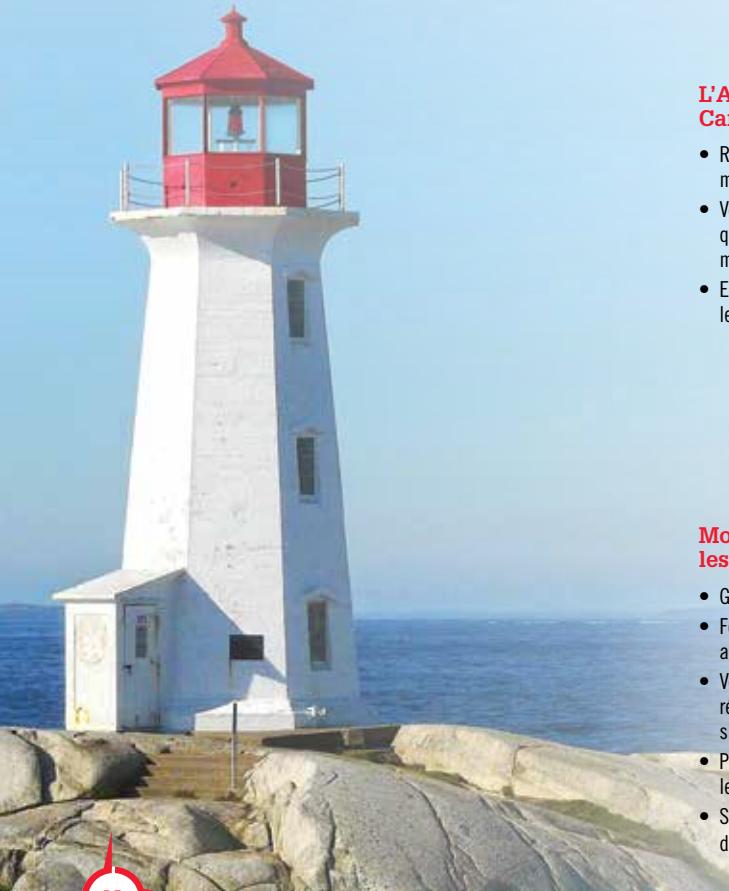


## LE QUÉBEC EN CHIFFRES

- Population : 8 155 334
- Nombre de magasins participant au Régime de partage des profits : 98
- Nombre de participants au Régime de partage des profits : 3 764

# Votre équipe du Régime de partage des profits

Six équipes sont nécessaires pour administrer, surveiller et soutenir le Régime de partage des profits. Les voici.



## L'Association des marchands Canadian Tire (AMCT)

- Regroupe les marchands de tous les magasins au Canada.
- Veille aux activités des comités qui supervisent l'exploitation des magasins.
- Emploie du personnel chargé de tenir les détaillants informés.



## Le Comité du Régime de partage des profits – les « représentants des marchands »

- Composé de 12 marchands de toutes les régions au Canada.
- Deux rencontres par année pour discuter du fonctionnement et du rendement du régime.
- Supervise les fournisseurs de services du régime, c'est-à-dire la Financière Sun Life, Morneau Shepell, BDO Dunwoody.



## La Société Canadian Tire – le « soutien des marchands »

- Aide les marchands pour le calcul et le versement des primes d'accroissement.
- Calcule les primes d'épargne.



## Morneau Shepell – les « conseillers »

- Gère le budget du régime chaque année.
- Fournit des conseils relativement au régime.
- Veille au respect des règles, de la réglementation et des lignes directrices sur la gouvernance.
- Prépare les communications concernant le Régime de partage des profits.
- Surveille les fonds de placement du régime.



## La Financière Sun Life – les « administrateurs »

- Administre les options de placement du régime et le dépôt des primes.
- Fournit les services de tenue des dossiers.
- Héberge un centre d'appels et un site Web renfermant de l'information à l'intention des marchands et des participants.
- Fournit aux participants les relevés semestriels des comptes et les reçus aux fins de l'impôt.



## BDO Dunwoody – les « comptables »

- Vérifie les états financiers du régime.
- Examine les processus administratifs de la Financière Sun Life.
- Fait rapport au Comité du Régime de partage des profits une fois par année.

### LE NOUVEAU-BRUNSWICK EN CHIFFRES

- Population : 756 050
- Nombre de magasins participant au Régime de partage des profits : 19
- Nombre de participants au Régime de partage des profits : 553

### LA NOUVELLE-ÉCOSSE EN CHIFFRES

- Population : 940 789
- Nombre de magasins participant au Régime de partage des profits : 21
- Nombre de participants au Régime de partage des profits : 625

# Le Régime de partage des profits et vous

À titre de participant au Régime de partage des profits, vous avez la liberté de choisir comment vous voulez investir vos primes. Il vous incombe de vous renseigner sur le régime et de comprendre les options de placement, afin que vous puissiez choisir celles qui vous conviennent.

Voici quelques moyens d'en apprendre davantage sur le régime, sur son fonctionnement et sur la façon de choisir vos options de placement en fonction de vos objectifs personnels en matière de placement et d'épargne.

## ✓ Comprendre le régime

Tirez profit de toutes les ressources pouvant vous renseigner sur le régime.

## ✓ Investir vos primes

Vous êtes la personne la mieux placée pour décider de ce que vous voulez faire de votre régime d'épargne-retraite et déterminer quelle est votre tolérance au risque (c.-à-d., votre profil d'investisseur). En connaissant votre profil, vous pourrez choisir les options de placement vous convenant le mieux. Ouvrez une session dans le site masunlife.ca et remplissez le questionnaire de l'outil de répartition d'actif. Si vous en ressentez le besoin, consultez un conseiller financier pour obtenir de l'aide.

## ✓ Complément d'information

Il existe de nombreuses façons d'en apprendre davantage sur le Régime de partage des profits. Parlez à votre marchand pour obtenir des renseignements sur les ressources du régimes énumérés en quatrième de couverture du présent document.

## ✓ Passer en revue vos options de placement

Nous vous recommandons vivement de revoir vos options de placement au moins deux fois par année. S'il survient un événement de la vie, comme un mariage, un divorce ou l'arrivée d'un nouvel enfant, votre degré de tolérance au risque ou vos objectifs financiers pour la retraite pourraient changer.

Vous devez vous assurer d'investir vos primes conformément à votre situation actuelle et à vos objectifs pour l'avenir.

## ✓ Planifier pour l'avenir

Votre épargne-retraite comporte trois piliers : les primes que vous verse le Régime de partage des profits, les prestations des régimes d'État et votre épargne personnelle. Il est important que vous compreniez comment tirer le maximum de chacun pour réaliser vos objectifs d'épargne-retraite et profiter d'une retraite confortable.



Pour obtenir une réponse à vos questions, adressez-vous à votre marchand ou communiquez avec un représentant de la Financière Sun Life au 1 866 733-8612.



### L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD EN CHIFFRES

- Population : 145 237
- Nombre de magasins participant au Régime de partage des profits : 2
- Nombre de participants au Régime de partage des profits : 102

### TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR EN CHIFFRES

- Population : 526 702
- Nombre de magasins participant au Régime de partage des profits : 12
- Nombre de participants au Régime de partage des profits : 364



## Vous avez des questions sur le Régime de partage des profits?

APPELEZ la Financière Sun Life au 1 866 733 8612 | ENVOYEZ UN COURRIEL À [profitsharingplan@morneaushepell.com](mailto:profitsharingplan@morneaushepell.com) | PARLEZ directement à votre marchand ou à l'administrateur de votre magasin!